



ECOLE DE NATATION DU GRAND-SACONNEX NATATION

72-74 l'Ancienne Route 1218 Grand Saconnex
Site de l'école : www.gsnecole.ch

Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com
Facebook : Grand Saconnex - École de Natation

COURS COURS D'AQUA-FIT ADULTES

PRINTEMPS 2024

Les cours d'Aqua-Fit reprendront la semaine du 15 avril 2024, la dernière leçon sera celle de la semaine du 24 juin 2024.

Une série de **11 cours de 45 ou 60 minutes** est prévue (selon jour) ;

Les élèves inscrits à l'école profiteront du statut, permettant l'accès aux avantages :

" Membres du Grand Saconnex Natation "

MARDI : AQUA-FIT 19H45 à 20H30

11 cours 45min : 242.- Francs

SAMEDI: AQUA-FIT 10H30 à 11H30

11 cours 60min : 253.- Francs

Pour tous ces cours les entrées de la piscine sont comprises

Les leçons manquées ou tombant sur un jour férié ne seront en aucun cas remboursées ou remplacées.

La possibilité de prendre les leçons à la carte peut être offerte :

La carte de dix cours valable jusqu'en **Juin 2024 est de 250.- frs**

Le prêt du matériel est compris

Les renseignements peuvent être obtenus sur notre site internet ou par téléphone

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

***** P R I N T E M P S 2 0 2 4 *****

NOM : Prénom :

Date de naissance : Natel :

Email :

Adresse : No postal :

J'accepte les conditions générales de l'école au verso de ce document

Date :

Signature :

Samedi 10H30 [..] Mardi 19H45 [..] Carte 10 cours/ 250.-frs valable Juin 2024 [.]



ECOLE DE NATATION DU GRAND-SACONNEX NATATION

72-74 l'Ancienne Route 1218 Grand Saconnex
Site de l'école : www.gsnecole.ch

Tél. : 076 744 20 94 Email : gsnecole@msn.com
[Facebook](#) : Grand Saconnex - École de Natation

CONDITIONS GENERALES

Le paiement de l'inscription se fera avant la quatrième leçon.
Un rappel majoré de 10.- Francs sera fait dès cette date.

En aucun cas, **les absences aux cours mêmes justifiées**, veilles de fêtes et jours fériés ne seront ni remboursés, ni remplacés.

Les entrées de piscine et la cotisation annuelle du club de natation sont comprises dans le prix des cours.

Pendant toute l'année scolaire les élèves sont

« membres du club de natation »

et paient au prix « club » l'entrée de la piscine en dehors des cours.

Il incombe à chaque participant d'être assuré contre les accidents.

Pour tous les élèves :

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE.

Veillez vous conformer aux instructions des enseignants et de la direction de l'école et respecter le règlement de la piscine.

Par obligation communale nous communiquerons vos nom, prénom, adresse et date de naissance au service communale des sports.

Toute personne entrant dans le couloir et au bord du bassin doit être en tenue de bain obligatoirement.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : Tél. 076 744 20 94.